

L'identité professionnelle en question

L'exposé présenté dans cette « première journée nationale de l'orientation » a pour intention de mettre en évidence quelques-unes des illusions dans lesquelles nous entretenons la notion d'identité professionnelle. La multiplication des postes de travail relevant du secteur tertiaire, notamment dans le champ des activités d'orientation psychosociale, réclame de nos jours une professionnalité qui laisse entendre que l'identité des acteurs concernés peut se construire exclusivement en référence à leur responsabilité professionnelle. En d'autres termes, le découpage actuel de nouvelles fonctions professionnelles conférerait automatiquement à ceux qui les exercent une identité professionnelle. Sans nier que la dimension professionnelle fasse partie de l'identité personnelle, j'aimerais, - à l'inverse - , défendre l'idée que la notion d'identité, entendue dans un sens personnel, représente le fondement à partir duquel l'engagement professionnel trouve sa spécificité. N'est-ce pas en effet l'identité personnelle qui permet l'exercice approprié d'une profession comme celle de conseiller d'orientation et en assure la qualité !

1. L'ampleur prise par le travail dans la vie des personnes actives donne à penser que l'identité personnelle est fournie par l'exercice d'une profession. Le statut, le rang hiérarchique, le salaire ont tendance à donner à l'identité personnelle sa stature. Par ailleurs, la fragmentation des tâches ainsi que l'émergence de spécialisations nouvelles entraînent fréquemment un flou identitaire qui exerce une contrainte d'appartenance collective. Pour s'imposer, les professions nouvelles sont obligées de se défendre. L'investissement requis par des fonctions, des profils de compétence ou des mandats récemment créés demande en effet une légitimité qui exige une réelle reconnaissance institutionnelle.

Dans l'organisation sociale et économique, la place que prend l'activité professionnelle comporte indéniablement une composante identitaire. Celle-ci ne bénéficie toutefois pas toujours de la complémentarité d'une consistance personnelle. Ne convient-il pas, en conséquence, d'être attentif à l'illusion identitaire que suscite la part excessive prise dans la vie par les normes de conformité professionnelle ! Comme l'écrit Vincent de Gaulejac dans le « Vocabulaire de Psychosociologie » : « L'individu n'est jamais assuré d'être lui-même tout en étant invité à se soumettre à des normes identitaires qui changent au gré de ses multiples appartenances ». L'enjeu de ce constat n'est-il pas particulièrement sensible dans la mouvance des professions d'aide psychosociale qui réclament une grande capacité d'écoute et de relation dans le rapport à autrui !

2. La psychologie est une science récente. L'affrontement des courants de pensée qui influencent les pratiques professionnelles tient, en grande partie, à l'instabilité des positions théoriques défendues. Des générations de professionnels se succèdent ainsi sous l'égide d'étiquettes différentes. Les pratiques d'orientation, de conseil et d'accompagnement semblent même subir la loi de la succession rapide des techniques en vogue. Ce phénomène a pour effet de susciter des affrontements d'écoles de pensée qui fragilisent les processus de construction de l'identité professionnelle. Il n'est, en conséquence, pas impertinent de se demander si le statut de psychologue correspond véritablement à celui d'une profession. L'université qui devrait contribuer à la progression des connaissances disciplinaires modifie fréquemment, en sciences humaines, les priorités attribuées à la recherche. Les méfaits dûs aux rivalités académiques contribuent ainsi à l'instabilité des connaissances qui caractérisent le domaine de la psychologie. La sociologie aux Etats-Unis ayant bien montré que la constitution des professions dépendait d'un corps de connaissances établies, il n'est pas étonnant que les tâtonnements scientifiques de la psychologie portent préjudice à l'identité des professions dont l'exercice en découle.

3. L'héritage des Trente Glorieuses a entraîné un mouvement significatif d'émancipation, manifeste en particulier à propos du statut social des femmes, qui nous a habitué à envisager la vie professionnelle en général, les métiers dits de l'humain en particulier, comme un espace qui associe promotion sociale et développement personnel. De nos jours, les restrictions imposées par l'état des finances publiques, la complexité des solutions à concevoir dans le pilotage de l'existence individuelle de même que la difficulté des voies de réinsertion à imaginer pour les jeunes demandeurs d'emploi, ont pour effet de marginaliser les activités professionnelles de conseil et d'aide telles qu'elles semblaient précédemment valorisées. N'oublions pas en effet, comme le souligne le sociologue François Dubet, qu'« il y aurait une sorte de stock de personnes « inemployables » exclues à jamais de toutes les reprises économiques », Ce renversement de situation ne peut que surprendre des professionnels qui s'attendaient à ce que leur formation universitaire leur permette d'accéder à une meilleure reconnaissance sociale et aussi salariale. Plusieurs des revendications formulées par des professionnels du champ psychologique et social émanent, vraisemblablement, de ce malaise.

4. Il est donc grand temps que le travail identitaire redevienne une priorité personnelle en allant dans le sens d'une construction biographique qui donne à l'activité professionnelle une consistance que l'excès de technicité a en outre tendance à lui faire perdre. La complexité du métier et son évolution constante en fonction des contextes d'emploi et des dynamiques de vie des personnes suivies réclame de ceux qui ont pour charge le conseil et l'accompagnement une lucidité et une solidité personnelle appuyées sur l'appropriation de ressources culturelles actualisées. La formation professionnelle de base nécessite ainsi une extension « tout au long de la vie ». Pour être en mesure d'intervenir dans l'orientation d'autrui, il importe de savoir s'orienter soi-même, répondre de choix qui aient un sens et prendre des options articulées sur des valeurs et des priorités solidement ancrées dans les apprentissages propres à un parcours individuel. Claude Dubar, dans son beau livre portant sur « la crise des identités », a raison de dire qu'« être un homme ou une femme est en train de devenir une question d'histoire, de projet, de parcours biographique, de construction identitaire tout au long de la vie », (p. 91).

5. Dans un monde complexe, en perpétuelle transformation et caractérisé par une précarité croissante en matière d'emploi, le conseil d'orientation psychologique n'a-t-il pas en priorité pour objectif de renforcer la capacité d'autrui à faire face aux conditions qui régissent son existence. Il est devenu de plus en plus évident que tout espoir de carrière correspond à une perspective en voie de disparition. En conséquence, devenus, selon l'expression de Peter Alheit, des « patchworkers », les plus jeunes auront de plus en plus de peine à se fier à l'émergence possible d'une identité professionnelle. Pour eux, comme c'était déjà le cas pour leurs aînés, le conseil n'est-il pas actuellement axé sur une visée d'« empowerment » qui comporte une exigence identitaire principalement personnelle. Celle-ci doit néanmoins tenir compte du fait que « l'individu contemporain », comme l'écrit Robert Castel, « a été profondément façonné par les régulations étatiques. Il ne peut tenir debout, si l'on ose dire tout seul, parce qu'il est comme infusé et traversé par les systèmes collectifs de sécurisation montés par l'Etat social ». Le travail de psychologue d'orientation scolaire et professionnelle est sans doute inscrit désormais dans la conjonction de cette double polarité.

Juin 2009

Pierre Dominicé, professeur honoraire